



Quand les profs... COURRIEL

Page d'accueil

PUBLICATIONS
DU SYNDICAT
Quand les profs...
COURRIEL
Quand les profs...

VIE ASSOCIATIVE
Bureau exécutif
Adhésion
Structure et
représentation
Assemblée
générale
Statuts et
règlements

ACTIVITÉS
Environnement
Précarité
Qualité de vie au
travail
Solidarité
Lutte contre
l'homophobie
Représentation à
la CÉ
Représentation au
CA

Documents et
dossiers

LIENS
Conseil central
FNEEQ-CSN
Coalition-cégeps
CSN
Fondation
SOS Parc Orford

Rédaction:
Clermont Olivier
Secrétariat: Luc Loignon

Le mardi 11 décembre 2007

Pour imprimer

Sommaire

- *Enseigner au collégial... Portrait de la profession. Juste d'être là*
- Calendrier scolaire.
- Tempête de neige.
- Voeux de Noël et bonne année !

Enseigner au collégial... Portrait de la profession

L'opération de validation du document *Enseigner au collégial... Portrait de la profession* se poursuit maintenant au niveau national. Localement, nous avons tenu un CADES élargi, le 28 novembre dernier, afin de bonifier le document. Une cinquantaine de personnes ont répondu à l'appel, vingt-quatre départements étaient représentés. Vous pouvez lire le résumé de cette rencontre.

Nous avons invité la direction à participer à l'événement. Faut-il s'en étonner, elle a décliné l'invitation... Voilà un beau rendez-vous manqué, une belle occasion d'agir ensemble. Pour Guy Lemire, il s'agissait « juste d'être là ».

Juste d'être là...

L'occasion était belle de prendre contact avec le milieu, d'écouter et de recevoir les propos, les avis, les commentaires des professeurs, mais surtout juste d'être là...

Juste d'être là, pour témoigner qu'au Cégep, il existe une ouverture à saisir, à comprendre, à s'approprier la réalité d'être professeur à l'aube d'une nouvelle année. Par le biais d'un CADES élargi interpellant l'ensemble des départements, cette soirée s'est déroulée autour d'une discussion portant sur l'enseignement au collégial et ses réalités actuelles.

La soirée était magnifique, conviviale, rassembleuse, bien sûr sur fond de fatigue tangible, fin novembre... Vous comprenez, dans un contexte d'ouverture, de sollicitude et de partage d'expériences professorales qui nous concernent tous, nous animent, nous tiennent profondément à cœur et nous interrogent sur nos actions professionnelles.

Nous avons fait le constat collectivement de la complexité, de la variété et de l'étendue de notre tâche et de notre rôle d'enseignant dans un contexte de changements où l'on doit moduler notre capacité d'adaptation très rapidement, parfois trop !

Des interrogations, des commentaires, des témoignages provenant de votre milieu, des interventions pertinentes concernant directement la mission du Cégep, soit celle d'offrir des programmes de formation de qualité, ont été exposés avec beaucoup d'acuité, de cœur et de passion.

Vous comprenez, nous sommes tous des acteurs impliqués et engagés dans cette même cause.

Je demeure fermement convaincu que ce moment de rencontre était privilégié et de circonstance pour saisir et s'appropriier le pouls de votre milieu et mieux comprendre les réalités inhérentes à l'acte pédagogique actuel et toutes ses incidences. Moment pour une fois dénoué d'impasses ou de zones de résistances pouvant compromettre éventuellement la qualité et la pertinence d'un tel échange.

C'était, à mon avis, *juste une belle occasion d'être là...*

À la prochaine !

Guy Lemire, enseignant
Techniques d'éducation spécialisée.

Calendrier scolaire

Qu'on l'apprécie ou pas, il est là : le calendrier scolaire. À chaque année, Daniel Lépine, enseignant en Histoire, produit une version pratico-pédagogique de la version administrative. Jusqu'à maintenant, celle-ci était distribuée « sous le manteau » à quelques privilégiés. Avec son autorisation, nous diffusons le « Lépine hiver 2008 » (version imprimable), incluant le calendrier scolaire comme tel ainsi que le calendrier des rencontres.

Calendrier scolaire - hiver 2008

Janvier 2008				
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
21 Début de la session	22	23	24	25
28	29	30	31	1 février
Février 2008				
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
4	5	6	7	8
11	12	13	14	15
18	19	20	21	22
25	26	27	28	29
Mars 2008				
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi

3 (relâche)	4 (relâche)	5 (relâche)	6 (relâche)	7 (relâche)
10	11	12	13	14
17	18	19	20 (congé)	21 (congé)
24 (congé)	25	26	27	28
Avril 2008				
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
31 mars	1	2	3	4
7	8	9	10	11
14	15	16	17	18
21	22	23	24	25
28	29	30	1 mai	2 mai
Mai 2008				
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
5	6	7	8	9
12	13 (j. étude)	14 (EUF/j. étude)	15	16
19	20	21	22	23 Fin de la session

Toute journée de cette session qui ne pourra être déclarée journée de calendrier scolaire par la direction du Cégep devra être ajoutée à compter du lundi 26 mai 2008.

Calendrier des rencontres					
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
1	21 janvier	22 janvier	23 janvier	24 janvier	25 janvier
2	28 janvier	29 janvier	30 janvier	31 janvier	1 février
3	4 février	5 février	6 février	7 février	8 février
4	11 février	12 février	13 février	14 février	15 février
5	18 février	19 février	20 février	21 février	22 février
6	25 février	26 février	27 février	28 février	29 février
7	10 mars	11 mars	12 mars	13 mars	14 mars
8	17 mars	18 mars	19 mars	27 mars	28 mars
9	31 mars	25 mars	26 mars	3 avril	4 avril
10	7 avril	1 avril	2 avril	10 avril	11 avril
11	14 avril	8 avril	9 avril	17 avril	18 avril
12	21 avril	15 avril	16 avril	24 avril	25 avril
13	28 avril	22 avril	23 avril	1 mai	2 mai
14	5 mai	29 avril	30 avril	8 mai	9 mai
15	12 mai	6 mai	7 mai	15 mai	16 mai
16	19 mai	20 mai	21 mai	22 mai	23 mai

Tempête de neige

Le Québec, c'est aussi l'hiver... la neige et les tempêtes. Vous avez été nombreux à ne pas comprendre que le Cégep de Sherbrooke fonce, tel un preux chevalier, dans les adversités climatiques ! Manque de jugement, de discernement, irresponsabilité, avons-nous entendu. Ou est-ce encore le caractère sacré du calendrier scolaire qui dicte la conduite du monde ?

Toujours est-il que le Cégep était officiellement ouvert le 3 décembre dernier, jour de tempête.

Monsieur Saint-Cyr prend ses responsabilités : « La direction agit à partir d'un ensemble de paramètres : nombre de centimètres, état des routes et des services publics ». Et si ces paramètres étaient connus des enseignants ? Un autre problème de communication facile à régler...

Noël et une nouvelle année

Nous profitons de l'occasion pour souhaiter à chacune et chacun de joyeuses fêtes et une bonne année 2008 !

**Période de repos bien mérité,
d'agapes partagés,
de réjouissances familiales et amicales !**

Au plaisir de vous retrouver en janvier, pleins d'énergie pour les défis à venir !

Solidairement,

L'équipe syndicale

Louissette Belleau, François Cloutier, Dominique Dubuc, Catherine Ladouceur, Diane Lafrance, Clermont Olivier et Claude Tétreault.

Interne

Le Syndicat du personnel enseignant du Cégep de Sherbrooke - CSN
819 564-6350 poste 330 - specsCSN@CegepSherbrooke.qc.ca

Calendrier scolaire - hiver 2008

Janvier 2008				
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
21 Début de la session	22	23	24	25
28	29	30	31	1 février
Février 2008				
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
4	5	6	7	8
11	12	13	14	15
18	19	20	21	22
25	26	27	28	29
Mars 2008				
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
3 (relâche)	4 (relâche)	5 (relâche)	6 (relâche)	7 (relâche)
10	11	12	13	14
17	18	19	20 (congé)	21 (congé)
24 (congé)	25	26	27	28
Avril 2008				
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
31 mars	1	2	3	4
7	8	9	10	11
14	15	16	17	18
21	22	23	24	25
28	29	30	1 mai	2 mai
Mai 2008				
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
5	6	7	8	9
12	13 (j. étude)	14 (ex. français /j. étude)	15	16
19	20	21	22	23 Fin de la session

Toute journée de cette session qui ne pourra être déclarée journée de calendrier scolaire par la direction du Cégep devra être ajoutée à compter du lundi 26 mai 2008.

Calendrier des rencontres					
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
1	21 janvier	22 janvier	23 janvier	24 janvier	25 janvier
2	28 janvier	29 janvier	30 janvier	31 janvier	1 février
3	4 février	5 février	6 février	7 février	8 février
4	11 février	12 février	13 février	14 février	15 février
5	18 février	19 février	20 février	21 février	22 février
6	25 février	26 février	27 février	28 février	29 février
7	10 mars	11 mars	12 mars	13 mars	14 mars
8	17 mars	18 mars	19 mars	27 mars	28 mars
9	31 mars	25 mars	26 mars	3 avril	4 avril
10	7 avril	1 avril	2 avril	10 avril	11 avril
11	14 avril	8 avril	9 avril	17 avril	18 avril
12	21 avril	15 avril	16 avril	24 avril	25 avril
13	28 avril	22 avril	23 avril	1 mai	2 mai
14	5 mai	29 avril	30 avril	8 mai	9 mai
15	12 mai	6 mai	7 mai	15 mai	16 mai
16	19 mai	20 mai	21 mai	22 mai	23 mai

Daniel Lépine

Histoire

10 décembre 2007

Enseigner au collégial... Portrait de la profession
Retour de consultation – SPECS-CSN
Cégep de Sherbrooke

CONTEXTE DE L'EXERCICE DE VALIDATION :

Calendrier des actions :

Début septembre à fin novembre	<ul style="list-style-type: none"> Tournée départementale présentant le dossier de la profession enseignante et annonce des activités à venir dans le cadre de la validation du document
À partir de la mi-octobre	<ul style="list-style-type: none"> Distribution du document par courrier interne à tout le personnel enseignant, accompagné d'une lettre expliquant les différentes façons de participer à la validation (individuellement, en département, par forum ou via le CADES) et communications multiples (courriels de rappel, appels individualisés, etc.)
28 novembre	<ul style="list-style-type: none"> CADES élargi : rencontre de discussion où chaque département devait être représenté par au moins deux personnes ayant lu le document, consulté le Guide d'animation, recensé les commentaires des collègues, etc.

Déroulement du CADES élargi (activité centrale de l'opération de validation) :

- 50 participants, représentant 23 départements.
- La direction a été invitée à participer à la rencontre mais a cordialement refusé l'invitation, sans justifier le refus.
- En suivant le Guide d'animation comme trame de fond de la discussion (division en grandes sections), les participants étaient invité à réagir, soit en répondant aux questions posées dans le Guide, soit en exprimant tout autre commentaire permettant de bonifier le document.

COMPTE RENDU DES COMMENTAIRES :

SECTION CONTEXTE – Modifications à apporter au document

- La formation à la citoyenneté est pratiquement absente, alors qu'il s'agit là d'un concept de base de l'enseignement collégial.
- La complexification générale de la société moderne constitue un défi majeur pour les cégeps. Ces derniers deviennent des centres multidisciplinaires uniques, et le rôle de pôle social qu'on leur demande de jouer crée sur les cégeps une pression très forte en ajoutant à la complexification de la pratique enseignante.
- Il faudrait appuyer sur l'hétérogénéité des populations étudiantes. Par exemple : différences de préoccupations entre les étudiants du secteur technique et du secteur pré-universitaire; situations de détresse psychologique étudiante décuplées, travail rémunéré qui prend de plus en plus de place, cheminements très diversifiés (hors des parcours classiques prévus par les programmes).
- Il serait intéressant de rendre compte des différentes réalités socio-économiques régionales. Sans toutes les expliciter en détails, à tout le moins mentionner que d'une région à l'autre, le contexte social et économique des populations en général a un impact majeur sur le type de populations étudiantes accueillies par les différents cégeps (plus ou moins en difficulté).
- En ce qui concerne le renouvellement du personnel enseignant, il faudrait mentionner les difficultés de rétention des enseignants provenant de domaines techniques pointus pour lesquels le marché de l'emploi offre des conditions salariales et de travail beaucoup plus intéressantes que celles offertes par l'enseignement, ce qui rend le renouvellement des personnels souvent très ardu. Sans compter que les conditions d'accueil des nouveaux enseignants sont très variables. Comme il n'existe pas de politique claire sur la question, chaque département y va de sa propre initiative, ce qui donne des contextes extrêmement variables en quantité et en qualité. L'impact sur la rétention des personnels est important.

SECTION CONTEXTE – Commentaires généraux

- De façon générale, on sent un parti pris marqué pour l'approche par programme qui traverse l'ensemble du document. La formation générale est sous-représentée.
- Il manque l'idée d'une vision globale de l'enseignement collégial. Le document ne semble qu'administratif.
- La pression constante de la réussite « à tous prix » et le paradoxe qu'elle engendre sur la qualité de l'enseignement ne sont pas assez présents dans le document.

SECTION PROGRAMMES – Modifications à apporter au document

- L'arrimage entre les ordres de formation est de plus en plus nécessaire et les besoins de concertation entre les enseignants et les représentants des différents niveaux d'enseignement occupent une grande part du temps dévolu aux programmes. Exemple : multiplication des formules DEP-DEC ou DEC-BAC.
- Dans la liste des tâches effectuées par la coordination de programme (p.15), on ne retrouve pas le fait que ce sont la plupart du temps les coordonnateurs qui doivent traiter les demandes d'équivalences et de reconnaissances des acquis des étudiants qui arrivent de programmes, de formations, de cégeps, voire de pays différents.
- À la page 14, on parle « d'appropriation du programme ». Il serait intéressant de faire ressortir que ce travail est particulièrement exigeant pour les enseignants des disciplines contributives, qui doivent chaque fois adapter leur contenu à des corps d'emploi différents. Cela demande énormément de formation, de mise à jour, de recherche, etc.
- À la page 11, lorsqu'on parle du « cycle de gestion d'un programme », il est essentiel d'ajouter à cela l'étape « suivi ». Le texte laisse sous-entendre que le cycle a une fin, ce qui est faux dans la réalité. Les comités de programmes sont toujours actifs pour assurer le suivi du programme, de sa révision, de sa pertinence, etc.
- À la page 12, il faudrait ajouter « représentants du milieu » à la description de la composition du comité de programme, car bien que ce ne soit pas prescrit par la convention, plusieurs comités de programmes techniques ont des représentants du marché du travail actif sur le comité.

- À la page 15, on donne à la coordination la fonction de participer aux activités de promotion du programme. Il serait bon d'élargir cela à tous les membres du comité ou du département de la discipline porteuse, puisque tous sont appelés à participer à toutes sortes d'activités de promotions (portes ouvertes, ateliers, midis-rencontres dans les écoles secondaires, étudiants d'un jour, etc.).

SECTION PROGRAMMES – Commentaires généraux

- Les enseignants de la formation générale ne sont pas soumis aux mêmes règles d'organisation des comités de programmes, puisqu'ils doivent faire partie de TOUS les comités de programmes. Les chemins de partage d'information ne sont donc pas les mêmes que pour les disciplines porteuses de programmes. Cette réalité n'apparaît pas beaucoup dans le document.
- La place de la formation générale est réduite à quelques lignes seulement (en haut de la page 13) pour représenter l'apport de plus de 100 enseignants (à Sherbrooke, à tout le moins!), soit 1/5 du corps enseignant total. Il y a là une lacune de représentativité importante.
- La structure administrative des comités de programmes telle que décrite ne correspond pas du tout à la réalité, à tout le moins en ce qui concerne les supposés échanges d'information entre les différents paliers. Ici, ce sont les principaux intéressés (coordonnateurs, profs sur les sous-comités, etc.) qui prennent les décisions et qui font avancer les choses.
- On constate aisément qu'il n'y a pas de commune mesure entre le boulot abattu autour des programmes et les ressources qui sont allouées pour le faire!
- Pour les programmes qui se composent de plusieurs disciplines majeures, comme les programmes de sciences humaines, la gestion et la logistique sont extrêmement lourdes à (sup)porter. La tâche qui y est relative est en quelque sorte décuplée, et cela n'apparaît pas dans le document.
- En ce qui concerne les tâches du comité de programme, plusieurs d'entre elles ne se font que lors de l'élaboration et de l'implantation du programme. Il apparaît donc que ces éléments prennent beaucoup de place par rapport au temps qui leur est réellement accordé en dehors du contexte de l'implantation (pages 14 et 15). En fait, il est intéressant de produire la liste de toutes les tâches possible mais il serait intéressant que ce qui est le plus important ressorte aussi avec évidence.

SECTION DÉPARTEMENT ET DISCIPLINE – Modifications à apporter au document :

- L'accueil des nouveaux enseignants s'effectue de multiples façons : partage plus ou moins organisé des nouveaux enseignants entre les profs de type « mentorat »; échange de matériel pédagogique de manière plus ou moins organisée (comités de cours ou passations individuelles en fonction des atomes crochus); comités d'accueil systématiques formé de profs du département ou accueil « sur le pouce » par les coordonnateurs;
- Il faudrait voir apparaître de manière plus explicite dans la description de tâche du coordonnateur (peut-être à la page 23, activités liées à la pédagogie) le fait que le coordonnateur doit gérer les relations avec les élèves, qu'il s'agisse de plaintes formelles ou de simples conflits. Pourtant, le coordonnateur n'a aucun grade hiérarchique, donc aucun pouvoir décisionnel, mais il est tout de même le premier (et souvent le seul) intervenant dans les « conflits ordinaires » vécus au quotidien.
- À la page 23, dans la section activités liées aux relations avec le personnel professionnel et technique, il serait nécessaire d'ajouter, en plus de la planification de l'organisation des laboratoires, la gestion en tant que telle des personnels techniques : gestion des horaires, du temps de travail, des conflits, etc. En raison de manque de temps, les gestionnaires relèguent trop souvent aux coordinations cette part du travail, bien que ces dernières n'aient aucun pouvoir formel.
- En haut de la page 22, on dit « sélectionner des milieux de stages ». il faudrait ajouter à cela l'idée de l'entretien des milieux de stages : maintien des échanges avec les intervenants des milieux de stages, vérifications ponctuelles de la pertinence et de la validité de ces milieux, partages fréquents des milieux avec les autres ordres d'enseignements de la région, gestion du placement des étudiants (PRIMOS), etc.
- À la page 24, dans la section des activités liées à des organismes externes, il serait bon d'inclure ici toutes les relations en lien avec la mission sociale du cégep, de niveau culturel ou professionnel, pour lesquelles le premier contact est souvent la coordination départementale de la discipline associée à ces activités.

- À la page 21, il serait bon d'ajouter à la liste des activités liées à la gestion pédagogique : « étudier, recommander et suivre les projets d'innovation pédagogiques qui sont reliés au département » ainsi que « gérer les opérations de révision de notes ».
- À la page 24, il est question du coordonnateur de département. On indique que celui-ci peut faire des rencontres de représentants de maisons d'édition, d'entreprises, d'associations professionnelles, etc. or, ce volet touche généralement l'ensemble des enseignants et non seulement la coordination. Notamment, avec les cours de plus en plus spécialisés et élaborés de façon locale, les maisons d'édition rencontrent fréquemment les profs en les ciblant en fonction des cours enseignés.
- À la page 23, concernant la fonction de coordination dans le cadre des activités liées aux relations avec les pairs, la coordination fait souvent plus que « participer » à la gestion des suppléances, elle s'en occupe totalement.

SECTION DÉPARTEMENT ET DISCIPLINE – Commentaires généraux :

- La tâche de coordination départementale est lourde et embourbée de toutes sortes de fonctions « passoires », c'est-à-dire qui sont passées à travers le filet de tous les autres intervenants du cégep qui ne savent pas quoi en faire.
- L'accueil et l'encadrement des nouveaux enseignants sont plus difficiles pour les petits départements. Quand il y a plus de nouveaux que d'anciens, le temps manque...
- Les cégeps constituent le seul ordre d'enseignement où on pense, on invente, on crée, on installe et on gère les programmes, en plus d'y enseigner! Ce savoir est unique et force les enseignants de chaque discipline à être en constante réflexion sur leur pratique et sa pertinence, en lien avec tous les programmes dans lesquels elle s'insère ou toutes les disciplines qui sont concomitantes. Ce travail intense et constant de réflexion est trop peu présent dans le document.
- Lorsqu'il est mention des stages, il y a trop peu de mention des techniques humaines. On semble dessiner la seule et unique réalité des techniques de la santé.

SECTION ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT – Modifications à apporter au document :

- Il faudrait appuyer plus fort sur la section de l'encadrement hors classe (page 36). L'hétérogénéité des populations étudiantes telles que définies dans la section Contexte devrait ici réapparaître avec plus d'insistance, pour faire état de la complexité de la situation et des pressions très fortes faites sur les enseignants pour offrir un encadrement toujours plus grand aux élèves, peu importe leur portrait.
- La double contrainte vécue par les enseignants de formation générale devrait apparaître quelque part : double contrainte qui résulte du très grand nombre d'étudiants et de la diversité de leurs parcours. L'enseignement individualisé devient quasi-nécessaire, puisque chaque étudiant a un parcours différent de celui de son voisin.
- Les participations hors classe à des activités étudiantes ou à des projets d'élèves ne sont pas représentées, ailleurs que pour la coordination. Les enseignants sont souvent appelés à agir en dehors de la classe pour soutenir, guider, aider les étudiants dans leurs différents projets. Exemple : expositions diverses en Arts.
- À la page 34, dans la liste des tâches relatives à la réalisation de l'intervention pédagogique, il faudrait trouver moyen d'ajouter la supervision (et non seulement l'évaluation) des stages et la prise en charge de patients dans un contexte de stages cliniques. Tout cela impose une charge de responsabilité très grande pour les enseignants.

SECTION ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT – Commentaires généraux :

- Le calcul actuel de la C.I. est, de toute évidence, non représentatif de la réalité. Il ne tient pas compte de trop d'éléments aujourd'hui centraux de la tâche d'enseignement, comme par exemple
 - la variation de complexité des contenus de cours,
 - l'ampleur de la préparation d'un nouveau cours (nouvel enseignant ou nouveau programme),

- o la représentation des enseignants de formation générale sur les comités de programmes,
 - o la double préparation d'un même cours engendrée par les admissions multiples, les cours en version accélérée, etc.,
 - o les nombreuses adaptations de cours exigées par la participation à de multiples programmes pour les disciplines contributives,
 - o les cours du soir (qui peuvent sensiblement augmenter les besoins d'encadrement),
 - o etc.
- La discipline Éducation physique est exclue du calcul du nombre d'étudiants/semaine dans les paramètres de la C.I. Étant donné le changement de réalité vécu par cette discipline (nombre d'étudiants toujours plus grands, exigences de travaux écrits, corrections, etc.), il est temps de revoir cet situation.
 - La situation particulière des nouveaux enseignants (précaires récents) est peu mise en évidence dans le document. Bien sûr, ils font les mêmes tâches que les autres (analyse, conception, prestation, régulation) mais l'effort demandé est souvent décuplé par le fait de la nouveauté et de l'inexpérience.
 - Un élément est présent dans le document mais ne revêt pas une assez grande importance par rapport à la réalité : il s'agit de tout ce qui concerne le fait que les enseignants ont à assumer une double tâche, celle d'enseignant et celle de spécialiste disciplinaire. C'est particulièrement évident dans les domaines techniques, où les enseignants sont aussi des moniteurs cliniques en milieu de travail. Cela les oblige à intégrer toutes les matières, à posséder toutes les compétences et à s'y tenir à jour pour pouvoir agir dans un milieu clinique tout autant que dans une classe.
-

SECTION TIC – Modifications à apporter au document :

- Aucune.

SECTION TIC – Commentaires généraux :

- On constate un manque de soutien et de ressources chronique à cet égard, notamment en matière de formation généralisée pour les TIC. Tout ce qui est dit dans le document est juste.
 - Peut-être pourrait-on faire ressortir le fait que les TIC participent de la mise à jour continue dont les enseignants ont besoin pour arriver à faire minimalement leur travail. Le thème est présenté dans une section à part, alors qu'il fait partie intrinsèque de la fonction d'enseignant. Utiliser les TIC dans son travail n'est plus un CHOIX, ça fait PARTIE du travail.
-

SECTION PERFECTIONNEMENT – Modifications à apporter au document :

- Aucune.

SECTION PERFECTIONNEMENT – Commentaires généraux :

- Le cadre actuellement offert dans la convention pour le perfectionnement ne répond pas aux besoins disciplinaires de plusieurs disciplines techniques, dont les besoins de mises à jour sont à des lieux des budgets offerts.
- On constate un manque profond de valorisation de la recherche au collégial. Pourtant, nous sommes considérés comme une institution d'enseignement supérieur et la recherche devrait faire partie intrinsèque de notre mandat.
- Les ordres professionnels influencent de plus en plus la pratique enseignante au collégial. Les changements dans les contextes légaux ont des impacts directs sur l'enseignement. Cette adaptation n'est pas présente dans le document ni reconnue.